



Paris, le 29 novembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Un troisième samedi de blocage des magasins et des entrepôts serait catastrophique pour le commerce**

Les blocages que notre pays connaît depuis désormais 12 jours ont eu des conséquences extrêmement négatives pour le commerce : magasins bloqués ou fermés, baisse de la fréquentation par les clients qui ne peuvent plus circuler, livraisons impossibles du fait du blocage des entrepôts, rupture sur de nombreux produits, sabotage des pompes à essence...

Le résultat de ces actions est un recul massif des ventes, de 35 % le premier samedi et de plus de 20 % au cours du dernier week-end, sans espoir de report notamment pour les produits frais.

Les conséquences en sont particulièrement lourdes pour nos clients qui ne peuvent plus faire leurs achats à la veille des fêtes, pour nos fournisseurs qui ne peuvent plus nous livrer, pour nos salariés empêchés de travailler et qui risquent d'en subir les conséquences financières ou sur leur emploi, et pour nos magasins, qui enregistrent de lourdes pertes.

Un nouveau week-end de blocage serait dramatique pour le commerce.

La FCD demande donc aux pouvoirs publics de tout faire pour que la liberté de circulation et l'accès à tous nos magasins et à tous nos entrepôts soient totalement respectés. C'est un droit fondamental qui ne peut souffrir d'exception.

C'est l'avenir de nos magasins et de nos salariés qui est en jeu !

**Contact presse FCD : Sophie Amoros - 01 44 43 99 12 - [samoros@fcd.fr](mailto:samoros@fcd.fr)**

*FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2131 hypermarchés, 5962 supermarchés, 3952 supermarchés à dominante marques propres (ex-maxidiscomptes), près de 3700 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 200 milliards d'euros. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.*